YERRES

Service des Sports,
Loisirs, Jeunesse
N° TEL : 01.69.49.79.00
N/Ref.: NDA/AB/CM

DECISION N° 2000/123

OBJET : Convention entre la Commune d'Yerres et le Centre de Plein Air de "La Voulzie" à LATHUS (86390)
Séjour multi-activités du secteur jeunesse du 7 au 11 Août 2000

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT que la commune souhaite organiser un séjour multi-activités du 7 au 11 Août 2000 pour 9 personnes (8 jeunes et 1 animateur)

CONSIDERANT que la proposition du Centre de Plein Air "La Voulzie" à LATHUS correspond aux intérêts de la commune,

DECIDE

De signer la convention correspondante, établie par le Centre de Plein Air "La Voulzie" à LATHUS d'un montant de six mille quatre vingt six francs T.T.C.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la Commune, Exercice 2000 - Fonction 4 - Sous Fonction 422 - Article 6288.

Fait à Yerres, le 19 Mai 2000

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 1753

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
29 MAI 2000
SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY